

Conseil de quartier BORDS de LOIRE

du mercredi 30 septembre 2020

Séance d'installation

M. le Maire,

19 conseillers inscrits,

Clotilde Robin, vice-présidente, Adjointe en charge d'une Délégation Générale et de l'Habitat Social,

Marie-Laure Dana-Burnichon, Adjointe en charge de la Vie Associative,

Jean-Luc Condette, Directeur Général Adjoint des Services de la Ville de Roanne,

Nathalie Goutorbe, Chef de Cabinet du Maire,

Olivier Jandard, Responsable du service Proximité, Ville de Roanne,

Maud Vernay, Assistante du service « Vie des Quartiers », Ville de Roanne,

Agnès Desporte, Responsable du service « Vie des Quartiers », Ville de Roanne,

étaient présents à cette séance.

M. le Maire accueille l'assemblée, rappelle la composition et les grands principes de fonctionnement d'un conseil de quartier, édictés dans une charte, ainsi que le budget qui lui est dédié ; il souligne le caractère apolitique de cette instance et la neutralité des débats qu'il impose, autour de sujets, de projets, qui visent toujours l'intérêt général.

M. le Maire invite ensuite l'assemblée à procéder aux opérations d'élection d'un nouveau Président. Il salue le travail effectué par la Présidente sortante, Jeanine Prost.

M. le Maire rappelle que l'ensemble des conseillers de quartier a été destinataire d'un courrier demandant aux conseillers de faire connaître leur candidature avant le 15 septembre, auprès du service Vie des Quartiers, et ce, pour répondre aux différentes contraintes d'organisation qu'impose la situation sanitaire actuelle.

Jeanine Prost et Maud Verchère sont toutes les deux candidates. M. le Maire les invite à se présenter.

Jeanine Prost, roannaise depuis 1966, exprime son attachement à son quartier et son souhait de poursuivre ses missions de présidence.

Maud Verchère, secrétaire médicale au Centre Hospitalier de Roanne, maman de 2 grands garçons, est très active dans le milieu associatif roannais, particulièrement au sein de troupes musicales. Elle exprime son intérêt pour le collectif, et à ce titre, souhaite impulser de nouveaux projets pour ce conseil déjà très dynamique.

A l'issue d'un vote à main levée, Maud verchère remporte la majorité avec 11 voix, contre 6 voix pour Jeanine Prost, et 2 abstentions.

Il s'en suit la désignation des membres du bureau. Agnès Desporte rappelle les fonctions du Bureau du Conseil, et inscrit les volontaires.

Mesdames et Messieurs Banus, Beaud, Finot, Fournié, Lebescond, Hartman, Pras, Prost, Ribeiro, Totier, Vial et Zorino se proposent d'assurer ces fonctions. M. le Maire les remercie.

M. le Maire propose un temps d'échanges avec les conseillers et répond à leurs diverses questions.

↳ Demande d'illuminations plus conséquentes sur le Port pendant les fêtes de fin d'année.

Cette question sera étudiée avec la restructuration de ce secteur intégrée dans les aménagements en cours des Bords de Loire.

↳ Insécurité routière Quai Cdt Lherminier.

Il s'agit d'un axe routier soumis à de nombreux contrôles. L'étude du projet de sens unique est en cours, il devra tenir compte des reports de circulation sur les axes adjacents et des nécessaires adaptations.

↳ Une riveraine de la Rue Michel Devillaine s'exprime sur des ressentis de vitesse ainsi que des nuisances autour des PAV.

Les contrôles de Police effectués régulièrement ainsi que les contrôles de flux de circulation, les divers aménagements de voirie déjà réalisés, témoignent cependant de la sécurité retrouvée dans ce secteur. *A réception de ce compte-rendu, Olivier Jandard s'est rendu sur place, et les photographies des lieux n'attestent d'aucune problématique à ce jour.*

↳ Un véhicule Renault 21 blanc stationne illégalement sur le petit parking quai Cdt Lherminier, face au magasin Alizé.

A réception de ce compte-rendu, Le véhicule été mis en fourrière dès le lendemain du signalement.

↳ Déchets sauvages autour des PAV à l'entrée du Parc de Varennes qui souillent cet espace préservé.

M. le Maire rappelle que le nettoyage de ces incivilités coûte chaque année 250 000 € à la collectivité. La Ville est bien naturellement très attentive à la lutte contre ces incivilités qui demeure toutefois complexe.

↳ Signalement d'ambrosie sur le chantier des Bords de Loire.

A réception de ce compte-rendu, le service Sécurité Santé Publique de la Ville de Roanne a été alerté et se rendra sur les lieux.

M. le Maire clôture la séance à 20h00.

Agnès Desporte